

3. J'accueille le pardon de Dieu avec l'absolution

Le prêtre étend la main vers moi et dit :

« Que Dieu notre Père vous montre sa miséricorde ; par la mort et la résurrection de son Fils, il a réconcilié le monde avec lui et il a envoyé l'Esprit-Saint pour la rémission des péchés. Par le ministère de l'Eglise, qu'il vous donne le pardon et la paix. Et moi, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, je vous pardonne tous vos péchés. »

Je réponds : « **Amen** ».



Après la confession, je prends un temps de silence pour remercier le Seigneur et pour accomplir ma pénitence.



AIDE-MÉMOIRE POUR LA CONFESSION

« Laissez-vous réconcilier avec Dieu. » (2 Co 5, 20)



« Le Seigneur est tendresse et pitié, lent à la colère et plein d'amour ; (...) il n'agit pas envers nous selon nos fautes, ne nous rend pas selon nos offenses. (Psaume 103)

Je me prépare à la confession

Pour discerner quels ont été mes péchés, je me mets sous le regard du Seigneur et lui demande sa lumière.

Je peux m'interroger de différentes manières :

- Ai-je péché : contre moi-même, contre Dieu, contre les autres ?
- Ai-je péché : « en pensée, en parole, par action ou par omission » (cf. *Je confesse à Dieu*) ?
- Je peux également examiner ma vie dans ses différents lieux : le travail, l'école, la famille, les amis, l'église, mes passions, ...

DÉROULÉ DE LA CONFESION

1. Avec le prêtre, nous nous accueillons

Si je le peux, je me mets à genoux.

Je peux me présenter brièvement au prêtre.

Je peux dire :

« **Bénissez-moi, mon Père, parce que j'ai péché.** »



Je peux dire cet **acte de contrition** :

« **Mon Dieu, j'ai un très grand regret de vous avoir offensé parce que vous êtes infiniment bon, infiniment aimable et que le péché vous déplaît.**

Je prends la ferme résolution, avec le secours de votre sainte grâce, de ne plus vous offenser et de faire pénitence. »

Ou bien :

« **Mon Dieu, j'ai péché contre toi et mes frères, mais près de toi se trouve le pardon. Accueille mon repentir et donne-moi la force de vivre selon ton amour.** »



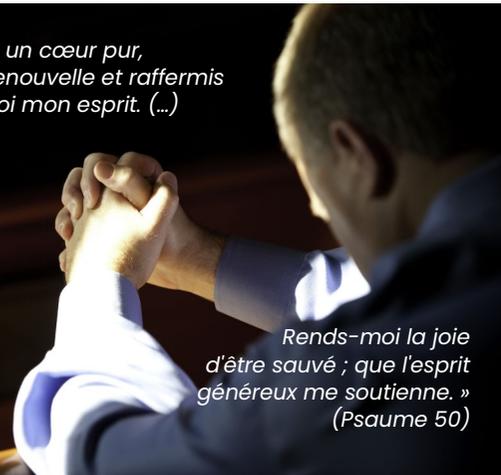
2. Je confesse l'amour de Dieu et mon péché

Dans la foi en Dieu qui pardonne, j'exprime les péchés que je reconnais dans ma vie.

Le prêtre me donne quelques conseils ou éclairages pour grandir dans l'amour du Seigneur.

Il me propose une « pénitence », c'est-à-dire un acte concret à accomplir pour exprimer ma volonté de me convertir et de me tourner vers Dieu.

« **Crée en moi un cœur pur, ô mon Dieu, renouvelle et raffermis au fond de moi mon esprit.** (...) »



Rends-moi la joie d'être sauvé ; que l'esprit généreux me soutienne. »
(Psaume 50)